



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Tir à L'Arc

Commission jeunes

Règlement et Inscription des équipes DDJ

Règlement

Trois catégories :

Benjamins-minimes

Cadets –juniors

Arcs à poulies (cadets-juniors)

Une catégorie ne peut exister que s'il y a au moins deux équipes inscrites.
(Lorsqu'il y a moins de trois équipes, seule la première est récompensée)

Une équipe est constituée de trois jeunes tireurs classiques garçons ou filles, les deux meilleurs scores seront pris en compte

La composition de l'équipe peut varier d'un concours à l'autre.

Le classement des équipes se fait sur trois concours (deux salles et un fédéral)

Coût de l'inscription : 60€ pour trois archers sur trois concours

Chaque club ou compagnie réserve les places de ses archers auprès de l'organisateur (les trois membres d'une équipe tirent au même départ)

Pour inscrire vos équipes renvoyer le bulletin ci-dessous, accompagné d'un chèque à l'ordre du comité départemental de tir à l'arc 95, à :

Monique de France
Commission jeunes
1 rue de la harengerie
95300 Pontoise



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Tir a L'Arc

Commission jeunes

Règlement et Inscription des équipes DDJ

Inscription

Club ou compagnie

.... Equipe(s) benjamins-minimes

.... Equipe(s) cadets juniors

.... Equipe(s) arcs à poulies

60€ X=.....

Total€

Chèque à l'ordre du comité départemental tir à l'arc 95